

TÉMOIGNAGE

Catherine Moyon de Baecque

Mon histoire, si souvent qualifiée d'*exemplaire* est le témoignage authentique et vivant d'une réalité passée qui ne doit plus jamais se reproduire.

Au cours de l'été 1991, lors d'un stage fédéral placé sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme, j'ai été victime d'agressions sexuelles aggravées de la part de certains membres de l'équipe de France, encouragés par l'entraîneur national.

Ce stage fédéral d'entraînement s'est tragiquement transformé en une traversée de l'enfer qui a bouleversé mon existence.

Profondément marquée par la violence des événements, je me sens trahie. Terrifiants tourments que les années auront du mal à effacer.

Peu de temps après, je décide de porter plainte. Certes, je n'ignore pas les conséquences de ma décision : la première déposition au commissariat, les interrogatoires, l'expertise psychologique, les confrontations, le procès au Tribunal de Grande Instance, l'aggravation des peines par la Cour d'appel, puis l'attente du jugement définitif rendu par la Cour de cassation à travers une décision exceptionnellement rapide de la Chambre criminelle.

Incapable de trouver l'apaisement dans cette première reconnaissance juridique, je décide de m'adresser aux instances sportives françaises et je leur demande de prendre leurs responsabilités. Face à la passivité silencieuse, au laxisme de ceux qui ont le pouvoir de régler dignement et avec intelligence cette affaire embarrassante, je résiste, allant jusqu'à braver les froides et inhumaines institutions.

Les événements s'amplifient au fur et à mesure que s'écoule le temps. Face à l'inertie et aux multiples tentatives d'intimidation, certaines interventions vont être déterminantes : Ligue des droits

de l'homme et du citoyen, très grande médiatisation de mon histoire (presse écrite, télévision, radio), diffusion du film inspiré de l'affaire, courriers, rendez-vous, appels téléphoniques, communiqués de presse, création d'un comité de soutien, questions écrites aux parlementaires, pétitions, manifestations successives, intervention de personnalités, soutien de plusieurs associations, solidarité spontanée de l'opinion publique interloquée, vives réactions de la presse internationale scandalisée et choquée...

Également, j'entreprends de nombreuses démarches administratives qui aboutiront toutes, confirmant ainsi mon bon droit et la légitimité de ma détermination.

Beaucoup plus tard, j'ai été en mesure d'envisager, puis d'entreprendre un travail de reconstruction long et difficile : de terribles moments de désespoir et de solitude me paralysent, balayant en un seul instant cette impression fugitive d'une amélioration certaine. L'illusion d'aller mieux est sans cesse contrecarrée par une réalité impitoyable. Ma perception du monde s'en trouve bouleversée, ma propre image se transforme et mon rapport aux autres devient différent.

Avec horreur, je découvre que ma propre histoire, si particulière dans le fond, ne l'est pas dans la forme. Et je dois me rendre à l'évidence que mon drame, malheureusement, n'est pas un cas isolé. En effet, je reçois de nombreux témoignages de victimes ou de leur entourage qui me confient leur réalité quotidienne, empreinte de révolte et d'incompréhension, mais surtout de désarroi et d'impuissance.

À celles et ceux qui sollicitent mon aide, je les encourage bien sûr à parler, tout en m'efforçant de les orienter le mieux possible. Il est fondamental que la victime se sente respectée et reconnue comme telle. Particulièrement dans une situation dramatique ayant entraîné une perte totale de confiance et l'envahissement de sentiments intrinsèques forts de peur, de honte, de culpabilité...

L'ensemble de la société française, les femmes et les hommes soucieux de l'avenir de leurs enfants, devrait se sentir concerné par ce problème grave et si préoccupant relatif aux violences sexuelles dans le sport.

À cet égard, il convient d'apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, à savoir dire non et à porter un autre regard sur le fondement même de l'état d'autorité. Pour être en mesure de devenir

adulte et responsable, l'enfant doit se sentir libre dans son corps et dans sa tête.

La violence de mon combat fut à la mesure du traumatisme subi. Dans l'indifférence et le mépris d'un milieu sportif trop souvent corporatiste et machiste, j'ai simplement réclamé à cor et à cri une réparation légitime.

En osant briser la loi du silence, j'ai rapidement pris conscience de l'extrême difficulté qui s'imposait alors à moi d'assumer les conséquences d'une telle réalité. Et j'ai crié toute mon incompréhension et ma colère contre la survivance dans le sport du *droit de cuissage*.

Aujourd'hui encore on ne me pardonne pas d'avoir parlé. Je suis confrontée à un certain nombre de difficultés, particulièrement dans ma carrière professionnelle.

Chaque fois, je m'étonne de constater que, pour la plupart des gens, la violence dans le sport se résume principalement aux actes répréhensibles dans les stades. Or, ne suffit-il pas d'observer pour se rendre compte que, malheureusement, il existe de nombreuses autres formes de violences dans cet univers sportif particulier au sein duquel chacun se plairait à imaginer qu'il est idéalement préservé des dérives de notre société. Mais il n'en est rien.

L'encouragement de l'agressivité des individus, l'irresponsabilité parfois de l'encadrement ou pire encore, les abus de pouvoir et d'autorité à quelque niveau qu'ils soient, les abus de confiance également, le manque d'adaptation des structures, les retombées médiatiques et financières ainsi que leurs effets, etc., contribuent manifestement à l'amplification de ces violences.

Il est essentiel de ne pas accepter la normalisation de ces violences et de lutter contre celles-ci.

En dépit des divers engagements solennels, les instances sportives françaises ont refusé de reconnaître les faits et d'assumer leurs responsabilités. La Fédération Française d'Athlétisme, notamment, s'est discréditée.

Certes, le parcours du combattant fut long et difficile... ces années me semblèrent souvent interminables, pesantes et incertaines. Mais je me devais de briser la loi du silence, pour survivre tout simplement, et pour les autres aussi.

Ma vie et ma jeunesse en particulier ont été brisées, ma carrière sportive doublement anéantie, mon état de santé physique et psy-

chologique profondément fragilisé, et mes études ont été arrêtées... avec les nombreuses et graves conséquences que ces violences ont déclenchées dans mon existence.

À celles et ceux qui sont encore dans la tourmente, je voudrais témoigner mon amitié, leur apporter mon soutien et les encourager à trouver la force qui se trouve en eux-mêmes pour réagir et se battre.

Avoir été la première athlète de haut niveau à dénoncer les faits et à me battre jusqu'au bout et à tous les niveaux m'a certes obligée à surmonter bien des épreuves qui m'ont profondément marquée, mais m'a permis aussi de grandir et de murir. À partir de cette situation, j'ai découvert une autre identité fondée sur des valeurs que j'ai été en mesure de choisir et avec lesquelles je me sens parfaitement en harmonie. La reconstruction intrinsèque de mon être correspond à une véritable renaissance qui me permet d'être à nouveau heureuse aujourd'hui.

Par ailleurs, ces événements ont contribué à une prise de conscience certaine de l'opinion publique à propos de la réalité du sport. Cependant, la faille, si difficile à trouver et à ouvrir, ne doit surtout pas se refermer et continuer à évoluer tout en se consolidant.

De toutes mes forces je souhaite que ce combat gagné ne soit pas seulement une brisure sans lendemain mais un véritable espoir pour que triomphe cette cause noble et si fondamentale du respect de la dignité humaine.

Je me devais de témoigner et d'alerter.

À force de courage et de persévérance beaucoup de réalités deviennent possibles.